

Comptabilité des sociétés d'Assurances vie – COAV

La comptabilité appliquée à
une société d'assurance
vie

Code produit : COAV

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif :

Eligible DDA : non

Public : collaborateurs (de
formation comptable) des
sociétés d'assurances

Prérequis :

aucun

Objectif

- comprendre les provisions techniques, les participations aux bénéfices et les états de contrôle

Programme de la formation

1-Introduction

- Présentation générale du bilan et du compte de résultat

2-Etude des principales spécificités vie

- Provisions techniques
 - Provisions mathématiques
 - Frais d'acquisition reportés
 - Provision globale de gestion
 - Provision pour sinistres à payer
 - Provision de participation aux bénéfices
 - Provision d'égalisation
 - Provision pour aléas financiers
 - Provision pour risque d'exigibilité
- Ecritures liées à la participation aux résultats des assurés
- Ecritures relatives aux unités de compte

3-Etude de l'annexe

- Présentation générale
- Énoncé des principes et des règles principales d'évaluation
- Informations relatives au bilan

- Informations relatives au résultat
- Autres informations

4-Etats de contrôle

- Résultats par catégorie
- Actifs réglementés
- Marge de solvabilité
- Mouvements des polices et capitaux

Moyens d'évaluation

Méthodes pédagogiques

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques • Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage • Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de cas pratiques • Exposés à partir d'un diaporama • Echanges d'expériences |
|--|---|